



POLITIQUE L'INSTITUT DES CBV AMBASSADEUR DE L'ANNÉE

IL EST ÉTABLI que, afin de souligner l'importance des bénévoles dans la réalisation des programmes, des services et des objectifs de l'Institut des CBV et de reconnaître le dévouement, la participation et l'initiative extraordinaire, un Prix ambassadeur CBV de l'année soit décerné chaque année à un membre ou un étudiant inscrit qui, grâce à leurs contributions, a rendu d'éminents services à l'Institut des CBV. Le Prix ambassadeur CBV de l'année comprend une plaque de reconnaissance et un don de 1 000 \$ à un organisme de charité au choix du méritant.

CRITÈRES D'OCTROI

1. Le prix est ouvert à tout membre ou étudiant inscrit en règle.
2. Grâce à leur innovation, créativité, initiative, dévouement ou leadership, le méritant a eu une incidence importante sur l'avancement des programmes, des services et des objectifs de l'Institut des CBV.
3. La contribution n'a pas été rémunérée.
4. Les membres du conseil d'administration de l'Institut des CBV et le personnel de l'Institut ne sont pas admissibles au prix.
5. Le prix est basé sur la contribution de l'année civile qui précède l'année du prix.
6. Quelques exemples des contributions et des activités qui démontrent l'avancement des programmes, des services et des objectifs de l'Institut des CBV comprendront, entre autres :
 - a. Soutenir les fonctions essentielles de l'Institut des CBV
 - b. La participation aux événements, ateliers, engagements d'allocation, activités de sensibilisation aux universités, ou des activités de marketing externes et des activités de média de l'Institut des CBV qui font mieux connaître le titre CBV et sensibiliser au nom de marque CBV

- c. Soutenir les conseils consultatifs de l'Institut, les comités du conseil d'administration, ou les groupes de travail
- d. Fournir du mentorat ou du soutien aux autres membres et/ou aux étudiants inscrits.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'ambassadeur de l'année montrera un remarquable dévouement, participation et initiative; sera défenseur de la profession CBV; inspireront l'excellence professionnelle des autres et aura une incidence importante sur l'avancement des programmes, des services et des objectifs de l'Institut des CBV en accord avec la mission et la vision et les valeurs de l'Institut des CBV.

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Le bureau de l'Institut des CBV est responsable de faire une recommandation pour l'approbation au Conseil d'administration concernant la sélection de l'ambassadeur CBV de l'année basé sur ses connaissances et ses expériences. On ne fera aucune demande pour des nominations. La recommandation sera donnée au Conseil d'administration dans un rapport qui inclut le processus suivi et un résumé des raisons pourquoi le membre ou l'étudiant inscrit soit recommandé.

Le méritant du Prix ambassadeur CBV de l'année recevra une inscription gratuite au Congrès dans la même année que le méritant a reçu le prix.

Le Conseil d'administration
le 24 septembre 2020